

Avocats-conseils Gilles Hébert, c.r. Jean Hétu. Ad. E

Ligne directe: (514) 392-5725 scadrin@dufresnehebert.ca

Par SDÉ et par courrier

Laval, ce 13 novembre 2014

Me Véronique Dubois RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la bourse 800, Place Victoria 2e étage Bureau 2.55 Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Planification de l'audience de l'Association hôtellerie Québec et

de l'Association des restaurateurs du Québec

Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des

services de transport pour l'année 2015

R-3903-2014

N/dossier : 4503-18

Chère consoeur,

La présente fait suite à la correspondance de la Régie du 10 novembre dernier quant à la planification de l'audience dans le présent dossier.

Liste des témoins et durée de la preuve :

Monsieur Marcel Paul Raymond, analyste - 30 minutes.

Temps prévu pour les contre-interrogatoires :

Panel 1: 20 minutes:

Panel 2: 45 minutes;

L'AHQ-ARQ désire tout de même se réserver la possibilité d'interroger brièvement les autres intervenants en fonction de la preuve présentée à l'audience, le cas échéant.

Temps prévu pour les plaidoiries :

20 minutes.

En terminant, l'AHQ-ARQ ne prévoit pas présenter de moyens préliminaires.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/sb

#490788